VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

TERRES DANS LA PAROISSE PLAQUEMINES.

SUCCESSION DE MME E. E. BAKER.

No 61,241—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN— W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, JEUDI, 5 juillet 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières. No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 mai 1900, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée l'intérêt de cette succession en la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain morceau de terre, avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans la paroisse de Plaquemines, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près soixante milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant trente arpents de face audit fleuve sur quarante arpents de profondeur entre lignes parallèles, borné au-dessus par des terres maintenant ou anciennement de Jradish Johnson, et au-dessous par les terres de Green Meltcalf.

2° Trois certains morceaux de terre, situés dans la paroisse de Plaquemines, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à une distance d'à peu près soixante-cinq milles au dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, et mesurant chacun un arpent de face, plus ou moins, sur ledit fleuve, sur une profondeur irrégulière, lesquels morceaux de terre sont désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un certain plan de ces terres et autres, annexé à un acte de vente par les héritiers de Johnson à America Stewart, ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en quelque sorte en dépendant ou bornés sur le côté au-dessus par des terres de Andy Huntley et sur le côté de dessous par des terres de la succession de Davis.

Conditions— Comptant et l'acquéreur devant payer les taxes de 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières. No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 mai 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et comprenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, pargar, cuve double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bergeol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832. Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des cars, églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidences ou placement.

Conditions— Un tiers au plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 0|0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P., incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

Dans un bon voisinage.

2117 rue Perdido.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 14 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 mai 1900 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. R. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, en la succession de Matthew Swands, No 59,010 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage en bois No 2117 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Perdido, Gravier, Galvez et Johnson, contenant galerie et deux chambres, et dans le fond une autre bâtisse en bois contenant deux chambres, hangar, cuve, etc. Le lot de terre est désigné par le No 5 de l'ilet No 25, borné comme il précède, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan par C. A. Bedin, déposé en l'étude de J. R. Beard, et après en l'étude de James Graham, anciens notaires, d'après le plan No 104, près des lignes de chars, marchés, églises et écoles.

Termes et Conditions— Un tiers au plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur

10 mai—10 17 24 31—juin 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Rémunératif, dans un Cottage Double, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 14 juin 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 15 janvier 1900, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A, et d'un ordre daté le 4 mai 1900, de l'Hon. Fred. D. King, juge de ladite cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, maintenant absent en congé, dans l'affaire de Mme Mary Ellen Williams, femme de John Scanlan, ve Margaret Frances Kelly, une mineure, No 42 271 du dossier de ladite cour, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le productif cottage double en bois à un étage, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène, contenant galerie, quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Sud Robertson et Magnolia. Le lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de 96 pieds, n'après un devis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 31 mai 1870, sur lequel il est désigné par le No 13, et est composé de tout du dit lot moins 31 pieds 9 pouces enlevés du fond, d'après le plan par Reisenstein, sur lequel il est désigné par le No 13, sur une ceste avenue, près des chars, des églises, marchés, écoles, et loué aux taux de $240 par an, le rendant un placement sûr et productif.

Conditions — Une moitié comptant et la balance en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur des billets, et devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Il sera requis 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

10mai—0 17 24 31—juin 7 14

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété résidence commerciale de choix,

Centralement située sur les rues principales.

Toutes exceptionnellement situées et productives.

Succession de Adolphe Konrad.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 61,792.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 28 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 mai 1900 de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, en l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Les résidences et magasins en briques à deux étages, centralement situés, 714 rue Perdido dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, St. Charles et Carondelet. Le lot de terre désigné comme lot No 13 sur un devis et certificat d'arpentage fait par L. H. Pilié voyer, le 7 avril 1884, annexé à un acte le 20 mai 1884, pardevant James Fahey, ancien notaire, lequel lot mesure d'après cela, en mesure américaine, 26 pieds, 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Perdido, 102 pieds, 6 pouces et 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Carondelet, 102 pieds 5 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté et 26 pieds 2 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, avec l'usage des murs mitoyens de chaque côté et dans le fond dudit lot. Un placement sûr et productif, payant maintenant $42 par mois ou $504 par an.

2° L'élégante résidence en briques à deux étages et mansarde No 142 rue S. Remparts, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Remparts, Dryades (maintenant Place de l'Université), Canal et Commune, contenant entrée vestibule, corridor, salon double, cheminée en marbre, antichambre, alle à manger, office, cuisine et une chambre, verandah de devant en fer et galeries de derrière, corridor, 9 chambres, chambre à bain, etc., sur les étages du haut. La maison est bien tapissée, et cour pavée. Le lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Sud Remparts, sur une profondeur de 120 pieds 11 pouces et 3 lignes sur un côté et 122 pieds et 7 lignes sur l'autre ligne de côté. Une splendide situation pour résidence privée ou professionnelle, et un placement méritoire. Sujet à un bail expirant le 30 septembre 1901 au taux de $75 par mois ou $900 par an.

3° La commode et attractive résidence en bois à deux étages avec mansarde No 1426 rue Euterpe, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Polymnie, Coliée et Prytanée, retiré de la rue, contenant galeries, corridor, 12 chambres, cuve, chambre à bain, etc. Le lot de terre est désigné par le No 28 sur un plan par Moelhausen, architecte, le 5 mars 1845, déposé en l'étude de T. O Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan 113, lecit lot mesure 30 pieds de face à la rue Euterpe sur 127 pieds 10 pouces 5 1|2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Bon voisinage, agréable, au centre des affaires et désirable pour résidence ou placement, au jette à un bail expirant le 30 septembre 1900 au taux de $80 par mois ou $600 par an.

4° La belle résidence double, en bois, à deux étages, Nos 1715 et 1717 rue Canal, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Claiborne, Derbigny et Douane, retirée de la rue, sous barrière en fer, contenant de chaque côté galeries, corridor, huit chambres, bain, cour pavée, etc.

Le lot de terre est désigné par la lettre K sur un devis par John F. Braun, voyer, daté le 9 décembre 1881, d'après lequel dit devis ledit lot mesure 35 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 130 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Derbigny, et sur l'autre ligne de côté une profondeur de 104 pieds 5 pouces et 4 lignes, de là sur une ligne courant vers la rue Derbigny 22 pieds 1 pouce et 3 lignes, de là sur une seconde profondeur de 26 pieds 1 pouce et 2 lignes à la ligne du fond qui mesure 12 pieds 10 pouces et 5 lignes, lequel lot de terre est composé de l'entier du lot No 25, et 10 pieds de face par la pleine profondeur, entre lignes parallèles, du lot No 24 et le fond du lot No 19. Une des plus jolies et agréables portions de la rue du Canal. Un placement d'autant plus désirable qu'il est sûr et productif. Sujet à un bail au taux de $55 par mois ou $660 par an, expirant le 30 septembre 19 0.

5° La moitié non divisée d'action et d'intérêt et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Claiborne, Derbigny et Douane, désigné comme lot No 26 sur un plan par E. Getheil, voyer, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesure 26 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Canal sur 104 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur ent e lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois et briques, élevé de terre, à deux étages le fond contenant 9 chambres, etc., désigné par le No 713 rue Canal.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocate en cas de procès pour renforcer la collection des billets, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquereur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, N. P., incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

28 mai—juin 7 14 21 28

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Moitié Indivise d'Intérêt

—EN ET—

Un Ilet Splendide du Deuxième District,

Rues Napoléon, Alexandre, Bienville et Conti,

—LE BIEN CONNU—

"LOEPER'S PARK"

Renommé comme Endroit de Plaisir et Lieu pour Piquenique.

Succession de Adolph C. Loeper.

No 61,055—Cour Civile de District, Paroisse d Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. MARDI, 26 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, daté et signé le 24 mai 1900, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt du défunt Adolphe C. Loeper, étant une moitié indivise d'intérêt en et à

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, et en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre, mesurant 314 pieds 4 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Conti et Bienville, 300 pieds 9 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Napoléon et Alexandre.

Les améliorations sur ledit ilet comprennent un magasin et résidence contenant à peu près 6 chambres, un splendide pavillon de danse, etc.

Une occasion rare offerte aux spéculateurs, placeurs, d'acquérir la moitié non divisée d'intérêt dans cet ilet de terre de valeur, jusqu'ici connu comme "Loeper's Park" A seulement deux ilets de la rue du Canal, sur la ligne du chemin de fer du Fort Espagnol, et sûr d'augmenter en valeur. La rue Alexandre est pavée et est la voie directe de la rue du Canal au Parc de Ville.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte non-aliénation, la clause de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance aux détenteurs des billets d'hypothèques; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 en plus et au-dessus de l'enchère et le versement des timbres du revenu de l'Intérieur, et faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant être passé revenant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Henry Chispella, avocat.

25 mai—25 26 27—juin 3 10 17 24 à date

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 2203 rue Philip,

Coin Franklin, contenant quatre chambres.

En l'affaire de la succession de Thos. Shaughnessey et femme—No 62.190 du Dossier de la Cour Civile de District pour la la paroisse d'Orléans Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 445 rue du Camp—MARDI, le 3 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où le plan montre les pleins détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A., daté et signé le 29 mai 1900, rendu en l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, pour vendre à l'enchère publique, après le délai et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Franklin et Liberté, formant le coin des rues Philip et Franklin, et mesurant trente (30) pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Philip sur une profondeur et face à la rue Franklin de quatre vingt dix (90) pieds, entre lignes parallèles, ledit lot est formé d'une partie d'un lot désigné par le No "Un" sur un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, sur le numéro 112. Les améliorations consistent en un cottage simple contenant quatre chambres.

Termes et conditions—Devant être vendu à l'enchère publique aux termes de un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un [1] et de deux [2] ans avec billets portant un taux d'intérêt de 8 0|0 par an de la date jusqu'au paiement, hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et assumer les taxes dues en 19 0 et payer les frais de l'acte de vente incluant les timbres du revenu, pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Hubert M. Analey, avocat de l'administrateur.

31 mai—31—juin 5 9 19 26—juil 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Admirable Cottage Double,

Nos 2112-2114 RUE LAUREL,

Contenant 4 Chambres de chaque côté, avec Maisons à deux étages dans la cour. Ayant une valeur de location de $312 00 par an.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Martha Jeneveln, veuve de James J. Given—No 40,312 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 445 rue du Camp—JEUDI, le 28 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières. Nos 840 et 842 rue Commune, où le plan démontre tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 24 mai 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à la dessus appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St Jane, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds, neuf pouces de face à la rue Perdido, soixante-quatre pieds, un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante-huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jane, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encognure des rues Claiborne et Perdido; le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1860, et déposé, en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plan No 1.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., ladessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 7, dans l'ilet No 6, compris entre les rues Gravier, Perdido, St Jane et Ste Adélina, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D L Mc Coy ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 8 1|4 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant du lot No 6; et 126 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise; et lequel dit lot, d'après la présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les roles d'assessements des taxes, est situé dans l'ilet No 440 quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rues S Derbigny, Perdido, Claiborne, S Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite, comprenant une maison en bois à un étage à l'encognure, occupée comme un "stand" d'huitres, etc., et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 547-549 rue S Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendances, entrée pour wagon, etc. Le tout constituant un placement bon et payant.

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Theodore G. Spitzfaden Esq., notaire L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Carroll & Carroll, avocat des pétitionnaires.

29 mai 29—juin 3 10 17 24 29

BROU'S

INJECTION.

UNE CURE PERMANENTE

Des cas les plus obstinés de Gonorrée et d'Ecoulement, garantie dans une durée de 3 à 6 jours; pas d'autre traitement nécessaire.

Vendue par tous les pharmaciens.

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 62,113.

Succession de Jules Lamothe et femme.

MAGASIN ET RESIDENCE

Simple à Deux Etages,

No 1839 rue St. Philippe,

coin Nord Roman,

Mardi, 3 Juillet 1900

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon Geo. H Théard, juge de la Cour ci-dessus nommée, en l'affaire ci-dessus mentionnée et numérotée, nous offrirons à vendre aux enchères publiques:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Ursulines, Derbigny et St-Philippe, formant le coin des rues St Philippe et Roman, et mesurant vingt deux pouces de face à la rue St-Philippe sur soixante-dix-neuf pieds deux pouces de profondeur et face à la rue Roman.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple en bois à deux étages—magasin et trois chambres au rez-de-chaussée, louée à peu près $10 par mois, et quatre ou cinq chambres au premier étage non occupées: la rue St-Philippe est pavée en briques vitrifiées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de l'acquéreur payables en 1 et 2 ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur et autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, transfert de l'assurance, etc L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 et payer les timbres du Revenu de l'Intérieur des E. U., et le coût de l'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, dix pour cent requis au moment de la vente.

Plan à la Bourse.

FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG,

Encanteurs, Bureaux 409 rue Baronne et 34 rue Carondelet.

2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 61,985.

SUCCESSION DE OLLOF OLSEN.

EPICERIE ET CONTENU

Au 2000 Avenue Washington,

SERONT VENDUS EN BLOC,

Lundi, 18 juin 1900,

A 11 A. M.,

Conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour daté et signé le 5 juin 1900, dans l'affaire ci dessus mentionnée et numérotée, il sera offert en vente à l'enchère publique—

L'EPICERIE ET CONTENU AU 2000 AVENUE WASHINGTON.

Conditions—Comptant.

FITZPATRICK, SMITH & ROSENBERG,

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau, 409 rue Baronne.

M. R. NEUHAUSER, avocat.

7 juin—7 10 17 18

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encognure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages, EN BOIS,

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.

No 61,854—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune— Le VENDREDI, le 29 juin 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour, maintenant absent en congé, daté le 28 mai 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à la dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St Jane, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds, neuf pouces de face à la rue Perdido, soixante-quatre pieds, un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante-huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jane, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encognure des rues Claiborne et Perdido; le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1860, et déposé, en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plan No 1.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., ladessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 7, dans l'ilet No 6, compris entre les rues Gravier, Perdido, St Jane et Ste Adélina, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D L Mc Coy ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 8 1|4 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant du lot No 6; et 126 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise; et lequel dit lot, d'après la présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les roles d'assessements des taxes, est situé dans l'ilet No 440 quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rues S Derbigny, Perdido, Claiborne, S Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite, comprenant une maison en bois à un étage à l'encognure, occupée comme un "stand" d'huitres, etc., et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 547-549 rue S Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendances, entrée pour wagon, etc. Le tout constituant un placement bon et payant.

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Theodore G. Spitzfaden, Esq., notaire L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Carroll & Carroll, avocat des pétitionnaires.

29 mai 29—juin 3 10 17 24 29

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

Magasins et Propriétés de Résidence de Valeur.

NOS 901, 903, 907, 909 ET 911 RUE RACE, COIN ANNONCIATION.

In re Frederick W. Fulmer et als vs Mme Frederick Fulmer, veuve de Félicien T. Lozes.

No 59,499—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 12 juin 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 23 avril 1900, et signé le 27 avril 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation Race, Constance et Robin, désignée par la lettre A, sur un plan fait par J. A. D'Hémecourt, voyer, le 29 septembre 1868, et annexé à un acte passé pardevant Jno. F. Coffey, ancien notaire, le 25 février 1869, laquelle portion de terre mesure 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de 95 pieds 11 pouces à la rue Race et entre lignes parallèles, et formant l'encognure des rues Annonciation et Race; le tout étant subdivisé dans trois portions, A, B et C, dans le but de ce partage et cette vente, d'après un devis d'arpentage par C. Uncas Lewis; de la manière suivante, à savoir:

1° Le magasin et résidence désirable à deux étages, No 901 rue Race, encognure de la rue Annonciation, contenant magasin, quatre chambres, cuisine, cour et banquette pavée. Le lot est désigné par la lettre A, et mesure 26 pieds de face à la rue Race, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur à la rue Annonciation, immédiatement en face de la place Annonciation, et rapportant $192 par an.

2° Les avantageuses résidences doubles à deux étages en bois, Nos 903 et 907 rue Race, contenant quatre chambres et cuisine de chaque côté, hangar, citerne, etc., allées de côté et banquette pavées. Le lot est désigné par la lettre B, et mesure 34 pieds de face à la rue Race sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Rapportant mensuellement $26.

3° La résidence à un étage et demi en bois, couverte en ardoises, Nos 909 et 911 rue Race, contenant quatre chambres et cuisine de chaque côté, hangar, citerne, etc., dans la cour, allées de côté et banquette pavées, rapportant $24 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; à l'option de l'acquéreur; la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt à 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Actes de ventes pardevant Fred Zengel, notaire, incluant le prix des timbres du revenu intérieur, aux frais de l'acquéreur.

12 mai—12 15 22 29—juin 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Cottage Double en Bois

Nos 2247 et 2249 St Claude

Entre les rues Marigny et Mandeville.

Succession de Patrick Monk.

No 62,024—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 19 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la division D, maintenant absent en congé, daté le 16 mai 1900, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le désirable et bien situé cottage double en bois couvert en ardoises Nos 2247 et 2249 rue St-Claude, contenant 4 chambres et cuisine de chaque côté; dans la cour se trouve hangar, citerne, etc.; allées de côté et banquettes pavées, décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 391, borné par les rues St Claude, Mandeville, Marigny et Marais, mesurant environ 30 pieds de face à la rue St Claude sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit lot est désigné sur les listes d'assessement pour la paroisse d'Orléans par le No 19, et est borné sur un côté par le lot No 18, appartenant à la succession Wappler, et de l'autre par le lot No 20, appartenant à Ovide Blandin.

Conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un, ou un et de